



Réserve Naturelle géologique  
**HAUTE-PROVENCE**

**ALPES DE HAUTE PROVENCE**  
LE DÉPARTEMENT

## Convention de prêt de spécimens paléontologiques et géologiques

### Entre

Le Département des Alpes de Haute-Provence (ci-après « le Département »), domicilié à l'Hôtel du Département, 13 rue du docteur Romieu - CS 70 216 – 04995 Digne-les-Bains Cedex 9, représenté par Monsieur Didier BERT en sa qualité de Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale Géologique (ci-après « la Réserve géologique »), en conformité avec la délégation de signature prise par arrêté départemental n°2022 – DFAJ – 005 ;

### Et

La Communauté d'agglomération Provence-Alpes-Agglomeration représentée par sa Présidente, Madame Patricia GRANET, dûment habilitée par la délibération N°21. du 26 juin 2024 du Conseil communautaire, ci-après désignée « PAA »,

### Il a été convenu ce qui suit :

#### Préambule

Il est préalablement exposé que le Département des Alpes de Haute-Provence est le gestionnaire de la Réserve géologique pour le compte de l'Etat. Dans le cadre de cette mission, la bonne gestion des collections paléontologiques et géologiques de la Réserve est garantie par son Conservateur. Cette mission est étendue à la collection de paléontologie constituée de 124 spécimens dont le Département est propriétaire.

Dans l'attente de la finalisation du projet de requalification du Musée-Promenade, PAA, qui en est le gestionnaire, souhaite que l'exposition de la salle de géologie actuellement en place puisse le rester temporairement : cette exposition comporte 33 ensembles de spécimens paléontologiques et géologiques (originaux et moulages) de la collection de la Réserve géologique. En plus de ces éléments, PAA souhaite exposer 1 spécimen supplémentaire issu de la collection paléontologique départementale.

## **Article 1. Objet de la convention**

La présente convention fixe les modalités de prêt par le Département des 33 ensembles de spécimens paléontologiques et géologiques (originaux et moulages) issus de la collection de la Réserve géologique, et d'un fossile supplémentaire, dont il est propriétaire, afin d'être exposés au public du Musée-Promenade.

Les listes et les photographies de l'ensemble des spécimens prêtés sont données en annexe.

## **Article 2. Modalités du prêt**

Les spécimens consentis en prêt sont inaliénables et PAA s'engage à leur faire bénéficier de conditions optimales de conservation et de sécurité au sein du Musée-Promenade. Ces spécimens sont prêtés pour être exposés au public, à l'exclusion de tout autre usage. Les locaux où seront exposés les spécimens devront faire l'objet d'une surveillance appropriée.

Il est interdit de procéder à des retouches, réparations ou restaurations et de modifier l'état des spécimens prêtés.

En cas d'incident (destruction, casse...), le Conservateur de la Réserve géologique décidera s'il convient ou non de restaurer la pièce endommagée, et auquel cas choisira le restaurateur pour effectuer la réparation, sur la base du montant d'assurance (article 3 ; annexe). Dans tous les cas, l'intégralité de la pièce endommagée, y compris les éventuels fragments détachés, sera restituée au Conservateur dans les meilleurs délais.

## **Article 3. Assurance**

Une assurance sera souscrite par PAA pour toute la durée du prêt (attestation jointe en annexe). Elle doit couvrir tous les dégâts et détériorations, ainsi que le vol, la disparition et la perte des spécimens.

Les spécimens prêtés par le Département et leurs valeurs d'assurances individuelles sont listés en annexe. Elles représentent une valeur globale de :

- Collection départementale : 1 500 €
- Collection de la Réserve géologique : 20 300 €

## **Article 4. Modalités financières**

Le prêt des spécimens, objets de la présente convention, est consenti à titre gracieux, sans contrepartie financière autre que la valeur d'assurance des spécimens en cas d'incident.

## **Article 5. Dates, durée de la convention et modalités de restitution des spécimens**

La durée du prêt consenti par le Département s'effectue pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature de la présente convention, soit jusqu'en mai 2029, ou jusqu'à la mise en place d'une nouvelle muséographie dans le cadre de la restructuration du Musée-Promenade si elle intervenait avant.

A l'issue de la convention, les spécimens prêtés par le Département seront restitués au Conservateur de la Réserve géologique.

La convention pourra être renouvelée par accord des deux parties et par avenant à la présente convention.

#### **Article 6. Résiliation**

La présente convention pourra être résiliée par chacune des parties à tout moment en respectant un préavis minimum de 1 mois, et après concertation entre les parties.

La convention serait résiliée de plein droit sans délais en cas de non-respect des conditions de bonne préservation des spécimens (article 2), sans qu'aucun dommage ne puisse être réclamé au Département.

#### **Article 7. Litige**

En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les deux parties s'engagent à épuiser toutes les voies possibles de règlement à l'amiable.

En cas de désaccord persistant entre les parties, les litiges pourront être portés devant le Tribunal administratif de Marseille. Toutefois les contractants s'efforceront de parvenir à une conciliation amiable.

Ce document comprend 11 pages incluant les annexes.

Signée, en deux exemplaires originaux, le [REDACTED]

Le Conservateur de la Réserve naturelle  
nationale géologique de Haute-Provence

La Présidente de Provence-Alpes-Agglomeration

Didier BERT

Patricia GRANET

## Annexe 1 : Listes et photographies des spécimens en prêt

### Spécimen de la collection paléontologique départementale :

Numéro inventaire	Désignation	Age-Période	Origine	Dimension (cm)	Valeur d'assurance
96.02.105	Ammonite déroulée <i>Emericiceras emerici</i>	Barrémien inférieur	Gard	70	1500 €



### Spécimens de la collection de la Réserve géologique :

Vitrine MP	Photo	Spécimen-Désignation	Age-Période	Origine	Dimension (cm)	Valeur d'assurance
1 Carbonifère	P1040020	Plaque de végétaux carbonifères	Stéphanien	Clue de Barles	70x40	200 €
1 Carbonifère	P1040021	Petite plaque, fougère + calamite	Stéphanien	Clue de Barles	12x7	30 €
1 Carbonifère	P1040022	Morceau de calamite sur grès	Stéphanien	Clue de Barles	10x10	50 €
1 Carbonifère	P1040023	Carottes de Barles avec charbon	Stéphanien	Clue de Barles	17x8	100 €
3 Rhétien	P1040026	Os de reptile	Trias supérieur	Ravin Givaudan, site classé RNN 7	18x4	200 €
6 Domérien	P1040034	2 morceaux de marne avec os	Domérien	Digne?	7x7	100 €
7 Toarcien	P1040028	Colonne vertébrale de reptile (11 vertèbres)	Toarcien	Clos de Jaline	35x8	1000 €
7 Toarcien	P1040029	Rostre crocodile	Toarcien	Entrages	20x3	1500 €
7 Toarcien	P1040030	Grosse vertèbre d'ichtyosaure	Toarcien	Entrages	10x3	60 €
8 Bajocien	P1040036	Ammonite <i>Caliphylloceras calypso</i>	Bajocien	Bas Auran	8x6	15 €
10 Oxfordien	P1040040	Bloc multi-ammonites	Callovien	Senez	22x20	50 €

16 Aptien/Albien	P1040047	Queue de poisson <i>(Eopletotodus chaneti)</i> <b>Holotype</b>	Albien inférieur	Les Subis	30x20 (plaque)	1000 €
16 Aptien/Albien	P1040048	Nageoire de poisson	Albien inférieur	Les Subis	12x12 (poisson)	50 €
16 Aptien/Albien	P1040049	Dent de squale	Albien inférieur	Les Subis	3 cm de long (plaque 8x4)	20 €
16 Aptien/Albien	P1040050	Vertèbre de poisson + empreinte	Albien inférieur	Les Subis	1 cm	100 €
19 Nummulitique	P1040054	Bloc à tube de taret (Térédo)	Nummulitique	Barrême site classé RNN	15x12x6	30 €
19 Eocène	P1040055	Bloc de coraux	Eocène	Blieux	15x10x5	30 €
19 Eocène	P1040056	Crabe	Eocène	Blieux	2x2	80 €
19 Priabonien	P1040057	Coraux	Priabonien	Taulanne	18x7x7	30 €
20 Oligocène	P1040059	Coraux dendroïde	Oligocène	St Lions Site classé RNN	25x7x8	20 €
20 Oligocène	P1040060	Coraux ( <i>Astrocoenia bodelli</i> )	Oligocène	St Lions Site classé RNN	22x7x10	20 €
20 Oligocène	P1040061	Helix	Oligocène	Barrême	1 cm	10 €
20 Oligocène	P1040061	Algues calcaires	Oligocène	St Lions	2x2	5 €
20 Oligocène	P1040061	Petits coraux (3 morceaux)	Oligocène	St Lions	2cm	5 €
20 Oligocène	P1040061	Polypiers isolés	Oligocène	St Lions	1cm	5 €
20 Oligocène	P1040061	Oursins	Oligocène	St Lions	2 cm	10 €
20 Oligocène	P1040063	<i>Antiguastrea communata</i>	Oligocène	St Lions	25x20x10	10 €
20 Oligocène	P1040064	Ostrea	Oligocène	St Lions	10x10	10 €
20 Oligocène	P1040065	Gastéropode ( <i>Ampulinopsis crassatina</i> )	Oligocène	Blieux	7x7	10 €
21 Miocène	P1040067	Os de Rhinocéros	Pliocène	Mirabeau	15x10x4	30 €
21 Miocène	P1040068	Ossement de micromammifère	Acquitanien	Lambert	10x5x4	20 €
Mur salle expo	P1040069	Moulage de l'ichtyosaure de La Robine	Toarcien	La Robine	moulage mural	10 000 €
Mur couloir	P1040070	Moulage de l'ichtyosaure de La Mélaie	Aptien	Chanolle	moulage	5 500 €



P1040020



P1040023



P1040021



P1040026



P1040022



P1040034



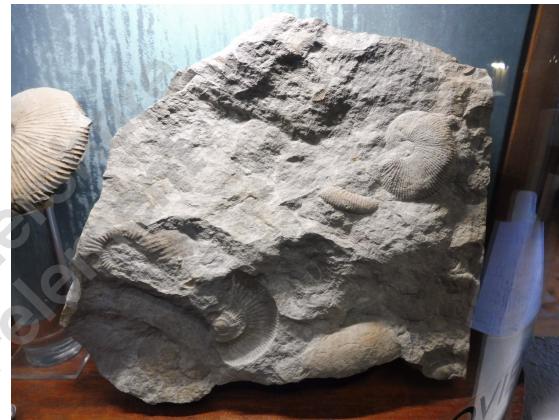
P1040028



P1040036



P1040029



P1040040



P1040030



P1040047



P1040048



P1040054



P1040049



P1040055



P1040050



P1040056



P1040057



P1040061



P1040059



P1040063



P1040060



P1040064



P1040065



P1040069



P1040067



P1040070



P1040068



**Annexe 2 : Attestation d'assurance**

